

Le GMPJ se préparait à installer l'horreur dans le pays,

selon le ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur, des postes et télécommunications, Lemrabott Sidi Mahmoud Ould Cheikh Ahmed, a révélé vendredi dernier au cours d'une rencontre avec la presse que le Groupe Mauritanien pour la Prédication et le Jihad (GMPJ), affilié au Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC), un mouvement terroriste islamiste algérien, préparait une série d'actions violentes qui devaient se concrétiser par "des attentats, des assassinats ciblés et des empoisonnements collectifs".

Il a mis en cause 4 personnalités de la mouvance "islamiste" : Mohamed Hacen Ould Dedow, Abdallah Ould Eminou, Mohamed Sidya Ould Jdoud dit Newawi et Mohamed Ould Ahmed Ould Sid' Ahmed Ould Zerough.

Les actions "terroristes" révélées par le ministre, devait notamment cibler certaines hautes personnalités nationales parmi lesquelles le Premier ministre Sghair Ould M'Bareck, différentes autorités civiles, des officiers à la retraite, le nom de l'opposant Ahmed Ould Daddah étant même cité et des personnalités étrangères.

Pour étayer sa thèse et montrer que le cycle infernal de la violence et la

spirale de la mort gratuite et aveugle rôdait à nos portes, le plus haut responsable de la sécurité a présenté à la presse une foule de documents dont la plupart sont rédigés en anglais.

Ces manuels, véritable condensé des techniques criminelles les plus raffinées et derniers modèles des méthodes les plus sophistiquées utilisées par les mouvements terroristes sont d'une "extrême gravité", souligne Ould Cheikh Ahmed.

Les documents incriminés "magnifient le terrorisme, la subversion, le recours à l'intoxication, programment des assassinats et des opérations à l'explosif" pour "verser le sang des citoyens innocents, la terreur, la subversion et le sabotage".

Le ministre de l'intérieur prend même le soin d'avertir que sa sortie du vendredi dernier face à la presse et les "preuves" exposées ne sont en réalité que la partie visible de l'iceberg: "les éléments présentés devant vous ne renseignent en fait que sur une partie infime des vastes actions que le groupe terroriste comptait entreprendre en Mauritanie".

Le ministre de l'intérieur a également profité de son point de presse pour rappeler la série "d'actes terro-

ristes" enregistrés à plusieurs endroits du territoire national au cours des mois écoulés: vol d'un véhicule 4x4 appartenant à l'ONG internationale World Vision, l'attaque contre la brigade et la compagnie de gendarmerie d'Aioun et enfin, dernier acte, l'attaque contre la garnison militaire de la localité de Lemgheity, perpétré le 4 juin dernier.

Les différentes actions violentes composant ce tableau de "chasse" portant à chaque fois la marque déposée et la signature du terrorisme islamiste à la fois dans son visage intérieur et ses soutiens extérieurs, ajoute le ministre.

Sur l'origine des documents, Lemrabott Sidi Mahmoud Ould Cheikh Ahmed n'a pas voulu répondre, évoquant le secret de l'instruction. Un secret qu'aucun texte de loi ne prévoit, car ne concourant pas au déroulement de la procédure.

En fait, aux yeux de la défense le secret de l'instruction prend un coup mortel à partir du moment où l'existence de ces documents est évoquée.

SECK AMADOU